

Combrit Sainte-Marine



Kombrid - Sant-Voran

Gloavezh mat!



en bref...

POLICE MUNICIPALE



Nathalie Brehonnet, gardien de police municipale, a pris ses fonctions le 2 novembre.

A 29 ans, elle est lauréate du concours 2008 de gardien de police. Elle assure toutes les missions de police nécessaires à la commune. Elle intervient pour sécuriser la voie publique, en sortie d'école par exemple, elle est présente sur le marché pour organiser l'espace. De par sa fonction, Nathalie Brehonnet est l'interlocutrice privilégiée en matière de sécurité et de tranquillité publique.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Toute la population de la commune sera recensée entre le 21 janvier et le 20 février 2010.

Huit agents recenseurs sont recrutés à cet effet, identifiables par une carte officielle tricolore comportant la photographie de l'agent et la signature du maire. Lors de son passage au domicile, il

remet un questionnaire concernant le logement et les résidents ainsi qu'une notice d'information. Les questionnaires remplis sont récupérés dans un deuxième temps. Ils peuvent aussi soit être confiés à un voisin, soit expédiés à la mairie avant le 20 février 2010.

16-25 ANS : OBJECTIF CITOYEN

Depuis 1999, les jeunes français, filles et garçons, de 16 ans ainsi que les personnes ayant acquis la nationalité française entre 16 et 25 ans, sont tenus de se faire recenser en mairie.

L'**attestation de recensement** est nécessaire

pour s'inscrire à certains examens comme celui du permis de conduire et pour participer à la journée de préparation à la défense.

Ce recensement permet l'inscription d'office sur les listes électorales.

COMBRIT VU DU CIEL

Sur le site internet de la commune :

www.combrit-saintemarine.fr une nouvelle application présente des photos HD prises en 2007 par Michel Le Coz (www.aspbretagne.fr), des photos aériennes prises par Yvon Goenvec en Juin 2009, ainsi que des panoramas 360° réalisés par Gaëtan Lecomte.

Pour visiter "Combrit HD !" la connection haut débit est recommandée !

La galerie photos du site est régulièrement mise à jour de façon à illustrer les moments importants de la vie de la commune.



LA CONSOMMATION D'ALCOOL...

... dans les espaces publics (rues, parkings, plages...) de 22 h à 7 h du matin est désormais interdite, en dehors des fêtes locales. L'arrêté municipal du 6 août 2009 précise aussi que les contrevenants seront poursuivis.

état civil

1^{er} juin / 16 novembre 2009

MARIAGES

- Frédéric STEPHAN et Laurence QUEINNEC
- François BUREL et Stéphanie CAHUZAC
- Mathieu VINCENT et Christine BIDEAU
- Yoann GUEZEL et Magalie SCOTET
- Alain CADIER et Kristell CATTANI
- Vincent RIBES et Sabine BAZIN
- Rodolphe SéGALEN et Marine LE FLOC'H
- Lionel DANIELOU et Christelle GOURLAOUEN
- Gireg HENRY et Sophie LE HEN
- Eric LE CLOIREC et Nathalie POULARD
- Jean-Benoit PIROU et Aurélie NOEL
- Vincent GUEDJ et Marine BIGOT
- Michel LE NARZUL et Françoise RIOU

NAISSANCES

- Lilou MARTIN-PORIEL
- Charles LE GONIDEC de KERHALIC
- Maxence DONIAS
- Léo CONAN
- Matéo POITOU
- Lola DEPREE
- Clément L'HELGOUALC'H
- Manoà DIZET
- Ella FOSSET
- Nolwenn COLIN
- Miila GOUDÉDRANCHE
- Alix LEMAIRE
- Clément PONS--LOZAC'HMEUR
- Zoé CHAIRMARTIN
- Gaston GOARIN
- Briec PENCREC'H

DÉCÈS

- Denise LELGOUARCH née SCOUARNEC
- Gilles BORDIEC
- Rollande MILLOUR née LE CORRE
- François CRESNO
- Anne ARVOR
- Jean-Noël LE ROY
- Marie Louise GRIFFOL née HELIAS
- Mathieu BARGAIN
- Angèle LE BELLEC née FEREC
- Jean Louis LUCAS
- Jacques AUBERT
- Hélène LE POUPON née GUYADER
- Raymonde HASCOET née MOISAN
- Denise LE LAY née POCHIC
- Claude WARGNIER
- Martine LE GUERN née ROUILLARD
- Joseph PERON
- Jeanne LE BELLEC née LE GARREC
- Henri CHARIRAS
- Maurice POTAGNICK
- Marguerite TYMEN née GENTRIC

sommaire

2 EN BREF...

3 ÉDITO / SOMMAIRE

4 5 SOCIAL

6 7 FINANCES

8 TRAVAUX

9 LE PORT

10 11 ENVIRONNEMENT

12 13 INTERCOMMUNALITÉ

14 15 CULTURE

16 JUMELAGE

17 18 19 20 ASSOCIATIONS

21 22 23 ÉCOLES

La fin de l'année 2009 est l'occasion de faire le point sur les projets inscrits au budget.

Certains sont terminés tels la médiathèque installée dans des locaux plus spacieux à Croas Ver, l'Abri du Marin inauguré officiellement par le Préfet à la mi-octobre, l'aménagement de l'ancienne coopérative, la sécurisation de carrefours dangereux.

La réalisation d'un deuxième terrain de foot sur le stade est en cours. Elle permettra d'offrir à l'association sportive qui compte plus de 200 adhérents un outil de qualité à la hauteur de son engagement et de son dévouement auprès des jeunes.

Le projet d'aire de carénage, qui nécessite plusieurs études et autorisations, est avancé ainsi que la réhabilitation de la Pointe de Combrit soumise à enquête publique.

Le projet de sécurisation de la sortie de Sainte-Marine, en maîtrise d'œuvre du Département a été actualisé et présenté aux habitants courant décembre.

L'offre de logements sociaux locatifs, encore trop faible, s'améliore avec les six logements semi-collectifs de Ty Scoul, dont la livraison est prévue au printemps 2010, à Sainte-Marine la programmation de onze logements supplémentaires à Pen Morvan et de quatre autres à réaliser avenue de l'océan en même temps que le parking devant l'école.

Pour la fin 2009, le plan d'accessibilité des espaces publics sera validé et servira de guide aux travaux d'amélioration de voirie qui seront réalisés dans différents quartiers de la commune.

L'année 2010 qui s'annonce sera riche en réalisations et en projets dans notre commune. En espérant qu'elle se déroule dans un contexte économique et social plus porteur que celle qui se termine, je souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Jean Claude Dupré

Maire de Combrit Sainte-Marine

TOUTE L'ÉQUIPE MUNICIPALE
CONVIE LA POPULATION
À LA
CÉRÉMONIE DES VŒUX
LE SAMEDI 9 JANVIER
À 11 HEURES
SALLE TI AR BARREZ

Inauguration
de la médiathèque
le 25 septembre
et de l'Abri du Marin
le 21 octobre,
l'aboutissement
de longs mois de travail
sur ces projets qui offrent
désormais aux habitants
de la commune
comme aux visiteurs
des lieux dévolus
à la culture, à l'histoire,
au patrimoine et aux loisirs.



vie sociale

DOYENNE DU SUD FINISTÈRE

Marie Jaouen a 105 ans

Si Marie Conan est née à Quimper le 27 février 1904, c'est parce que son père y a exercé le métier de cocher pendant une courte période.

Tad, Mamm et Marie vécurent dans un petit logement rue Kéréon. Lassé de ce travail et de la ville, il retourne aux travaux de la terre comme ouvrier agricole à la journée : Marie grandira dans un penti à Landudal avec ses frères et sœur, François, Pierre et Yvonne, jusqu'à ses 14 ans.

Son grand-père a fait la guerre d'Indochine en 1870 et lui a raconté son voyage à bord de vieux bateaux, dont certains coulaient avec l'équipage, et c'est pour cela que Marie n'a jamais voulu apprendre à nager, ni prendre le bac à Sainte-Marine.

Son père, à son tour mobilisé, part faire la "sale" guerre de 14-18. Il s'inquiète pour la moisson du blé qu'il a semé : Mamm et les enfants travailleront la terre et couperont le blé. Marie, l'aînée, lisait les terribles lettres et rédigeait les réponses.

En 1918, après le retour de Tad, Marie veut quitter l'école et gagner son propre argent. Son père, à regrets, l'accompagne jusqu'à mi-route, de Landudal à la gare de Trégourez où elle prend le train pour la première fois pour Lannédern. Marie se souvient encore de l'émotion qui les étreignit tous les deux avant de se quitter. Le train n'allait pas bien vite, en moyenne à 20 km à l'heure, les jeunes gens descendaient du train en marche, allaient cueillir des pommes et arrivaient à remonter. Arrivée à Lannédern, elle prend le chemin de la minoterie où elle sera "bonne à tout faire", et vécut un vrai calvaire pendant deux ans.

A 16 ans, Marie devient cuisinière chez Maître Manière, notaire à Quimper. Elle restera cinq ans à son service, "le paradis", se souvient-elle. L'été, la famille séjournait au manoir de Kervouigen à Pluguffan, juste en bordure de la ligne de chemin de fer qui relie Quimper à Pont-l'Abbé.

C'est à cette époque qu'elle va rencontrer Yves, copain de son frère et commis boucher, comme lui. Marie nous

raconte les petits mots doux jetés par la fenêtre du train et qu'elle venait chercher à heures fixes. Ils se marient le 27 octobre 1925 à la cathédrale de Quimper.

Ils s'installent à Combrit trois jours plus tard et ouvrent, face au porche de l'église, une boutique disparue aujourd'hui. Marie se souvient de sa première cliente, Jeanne Bras, qui lui a acheté un pâté et qui l'a encouragée à poursuivre son commerce. Elle allait chercher l'eau à la pompe derrière la Poste, par contre, l'électricité était arrivée au bourg. Marie donne naissance en 1928 à Yvette, en 1930 à Jean et à Simone en 1932, à Combrit. Les affaires étant florissantes, la petite entreprise s'agrandit et, dès 1928, crée l'abattoir puis l'usine des Salaisons Jaouen, qui emploiera plus d'une centaine de personnes : Yvon Buhannic est le premier ouvrier recruté sur Combrit.

En 1938, Marie apprend à conduire sur une vieille camionnette, rachetée au transporteur Romain Cariou, et va passer son permis à Quimper au volant de la camionnette, à cette époque, c'était l'usage ! Elle partait expédier les nombreux colis à la gare de Combrit... elle se souvient de sa première panne en camionnette avant d'arriver à la gare et de Marie Floch, qui remplaçait le Chef de gare et l'aidait à décharger ses colis.

Innovant, Yves Jaouen crée son premier logo, l'emballage portion sous vide, la décoration des pâtés, la diffusion des savoureux produits bretons sur le territoire et la Principauté de Monaco...

Les temps changent... dans les années 70, les banques ferment leurs portes aux PME, les centrales d'achat de la grande distribution imposent leur dictat, une grève s'installe... Marie, attristée, évoque un passé douloureux, Yves décèdera en 1983.



Marie a pris sa retraite et aime les voyages. A 80 ans elle part, avec sa cousine Soize, au Tyrol, en Irlande...

Le 27 février 2004, il a neigé sur le Finistère, Marie a fêté ses 100 ans à Combrit, chaleureusement entourée par sa famille et ses amis. Les anniversaires se succèdent, elle a toujours l'esprit vif et est aussi alerte que l'on peut l'être à son âge... Marie nous confie ses secrets de longévité : travailler et rester sobre !





LE TRADITIONNEL REPAS DES AÎNÉS...

... a eu lieu le 4 octobre au Domaine de Kerloc'h Gwen. Ces retrouvailles annuelles des plus de 70 ans, placées sous le signe de la bonne humeur et de la gastronomie, ont rassemblé 200 personnes. La bonne ambiance et la qualité du menu, accompagnées de la sympathique animation des "Tamalous" de l'Île-Tudy, a fait se prolonger cet après-midi festif jusqu'en début de soirée. Chaque femme présente lors de ce repas a reçu une rose pour clore cette manifestation. Ceux qui ne pouvaient pas participer au repas, ont reçu un colis de Noël.

Les doyens n'ont pas été oubliés, Henri Chariras et Jeanne Klimanek ont été mis à l'honneur par Jean-Claude Dupré, maire et les élus présents.

A L'ÉPICERIE COMMUNALE - LES AIDES DU CCAS

Un petit rappel à nos concitoyens : située Allée du Stang, l'épicerie communale est ouverte chaque jeudi de 14 h à 16 h. Toute personne en difficulté peut s'y présenter et bénéficier de denrées de qualité, diverses et multiples. Jean-Luc Quilfen, secrétaire du CCAS, est à votre écoute au 02 98 56 74 19. Il pourra vous indiquer la façon de procéder et répondre en toute confidentialité, à vos inquiétudes.

En 2009, l'équivalent de 4 646 repas ont été distribués à l'Épicerie Communale, 48 distributions ont eu lieu avec une pause au mois d'août.

La fréquentation est en hausse ce qui encourage les bénévoles à multiplier leurs efforts.

Le CCAS peut aussi apporter des aides pour le paiement des factures de cantine, de garderie, de fournitures d'énergie, d'eau, et propose la mise à disposition de cartes de transport en partenariat avec le Conseil Général (demandeurs d'emploi, personnes au RSA, travailleurs handicapés et/ou sans emploi). Pour les familles en difficulté, il existe aussi des aides pour l'achat de fournitures scolaires.

5

LA GÉNÉROSITÉ AU RENDEZ-VOUS

La collecte effectuée les 27 et 28 novembre au Super U, représente 1,363 tonnes de marchandises diverses (produits alimentaires, d'entretien et d'hygiène) au profit de l'épicerie communale.





A PROPOS D'IMPÔTS LOCAUX

Ces derniers temps, les médias se sont fait l'écho d'« envolée des impôts locaux ». En effet, avec l'automne reviennent les feuilles mortes et d'autres bien vivantes, celles des impôts locaux, rarement accueillies, il est vrai, avec le sourire par les contribuables qui doivent s'en acquitter. Sans doute, est-il judicieux, avant de voir la situation qui est la nôtre, et au risque de paraître indigeste, de faire un bref rappel de ce que sont les impôts locaux.

Un bref historique

Les ressources fiscales des collectivités locales reposent essentiellement sur les impôts locaux, appelés communément "les quatre vieilles". Celles-ci instituées par la Constituante en 1790 remplaçaient les impôts de l'Ancien Régime. Mais il s'agissait alors d'impôts d'Etat qui furent transférés par la suite et au fil du temps aux collectivités locales.

Ces "quatre vieilles" :

- la contribution mobilière
- la contribution foncière Bâti
- la contribution foncière non Bâti
- la patente

ont traversé le temps, résistant aux réformes fiscales ou tentatives de réformes de toutes natures pour devenir aujourd'hui nos quatre taxes :

- la **Taxe d'Habitation**
- la **Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties**
- la **Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties**
- la **Taxe Professionnelle**

Les Taxes

Pour simplifier, voici un condensé de notre fiscalité locale :

• **La taxe d'habitation (TH)** est due par tout occupant, au 1^{er} janvier de l'année, d'un logement, qu'il soit propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit. Cette taxe est due tant pour l'habitation principale que pour l'habitation secondaire. Sa base d'imposition est la valeur locative qui est le montant du loyer qui aurait pu être perçu au 1/01/1970. Cette base de calcul est réévaluée chaque année par les services fiscaux.

Le montant de la taxe est le produit de la valeur locative nette (valeur locative après abattements) par le taux voté par l'assemblée délibérante de la collectivité.

La TH est perçue, en ce qui nous concerne, par la Commune et le Département.

• **La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)** est due par le propriétaire ou l'usufruitier au 1^{er} janvier de l'année pour l'immeuble. Sa base d'imposition est égale à la moitié de la valeur locative du bien imposable.

Le montant de la taxe est le produit de cette base par le taux voté par la collectivité.

La TFPB est perçue, en ce qui nous concerne, par la Commune, le Département et la Région. Une précision : une taxe additionnelle à la TFPB, la taxe

d'enlèvement des ordures ménagères (la TEOM) est perçue par la Communauté de Communes qui assure la collecte et l'élimination des déchets ménagers.

• **La taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)** est due par le propriétaire ou l'usufruitier d'un terrain non bâti. Sa base d'imposition est égale à la valeur locative du bien imposable diminuée de 20 %.

Le montant de la taxe est le produit de cette base par le taux voté par la Collectivité.

La TFPNB est perçue, en ce qui nous concerne, par la Commune, le Département et la Région.

• **La taxe professionnelle (TP)** est acquittée par toute personne physique ou morale exerçant à titre habituel une activité non salariée. Pour ce qui nous concerne, elle n'est pas perçue par la Commune mais par la Communauté de Communes.

Sa suppression étant débattue par le Parlement, je n'en dirai pas plus.

Une précision : il existe des exonérations et des dégrèvements que l'on peut trouver aisément sur sa feuille d'imposition.

Qu'en est-il à Combrit ?

Les impôts locaux, à Combrit, représentent 52,23 % du budget de fonctionnement. Cumulés aux autres taxes, ils représentent 58 % du budget. C'est dire leur importance pour la vie de la Commune et leur absolue nécessité.

Ils s'élèvent, en 2009, à 1 718 213 €, soit :

- 968 732 € pour la taxe d'habitation
- 683 405 € pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 66 076 € pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties

A noter que la taxe d'habitation représente plus de la moitié du produit fiscal.

Dans sa session budgétaire du 25 mars 2009, le Conseil municipal, tenant compte des charges nouvelles et de l'inflation, s'était résolu à voter une augmentation de 1 % des taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés bâties en portant ceux-ci respectivement à 15,92 % et à 16,64 % (contre 15,76 % et 16,48 % en 2008).

Par ailleurs, les valeurs locatives ont été revalorisées de 2,5 % par le Parlement dans le cadre de la Loi de Finances 2009.

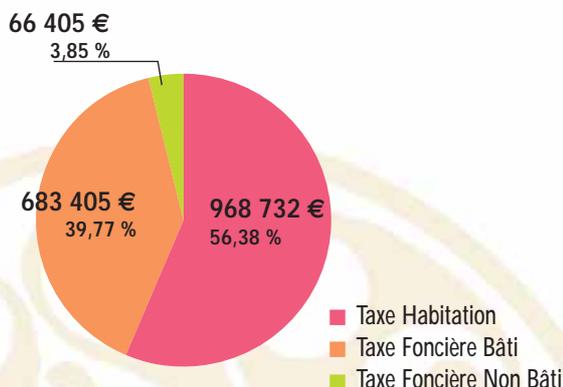
La combinaison de ces deux éléments conduit à une augmentation de la cotisation communale (1^{ère} colonne de votre avis d'imposition) de l'ordre de 3,5 %. Pour être concret : un contribuable dont la valeur locative nette (valeur locative moins les abattements) était de 2 500 en 2008 verra sa cotisation communale pour la taxe d'habitation majorée de 14 € (394 € en 2008 ; 408 € en 2009), soit une augmentation de 3,55 %.

Je ne crois pas, en toute objectivité, que l'on puisse dire qu'il y a "envolée des impôts locaux" à Combrit mais une augmentation mesurée pour nous permettre d'assumer les responsabilités qui nous ont été confiées.

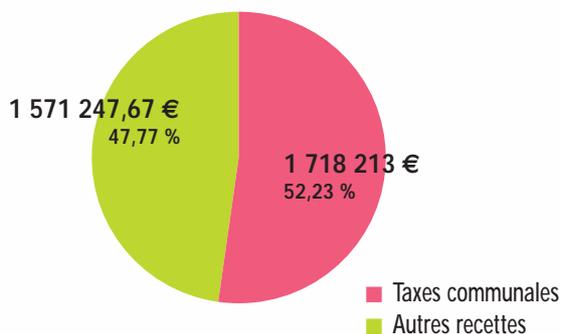
Jacques BEAUFILS

Maire-Adjoint chargé des Finances

RÉPARTITION DES TAXES



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



7

Travaux en bref

ENFOUISSEMENT DU RÉSEAU

La prochaine tranche de travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques concernera la rue de l'Odéon sur une portion comprise entre la place de Grafenhausen et l'avenue de l'Océan. Ce programme comprendra également la rénovation complète de cette portion. Le projet sera présenté aux habitants avant le lancement des travaux en début d'année.

POINTE DE SAINTE-MARINE

L'enquête publique concernant la réhabilitation de la pointe se poursuit jusqu'au 29 décembre. Le commissaire enquêteur assure des permanences le samedi 12 décembre de 9 h à 12 h, le mardi 22 décembre de 14 h à 17 h et le mardi 29 décembre de 14 h à 17 h. Le dossier ainsi qu'un registre sont à la disposition du public en mairie.

ENTRÉE DE SAINTE-MARINE

Une réunion publique concernant l'aménagement de l'entrée de Sainte-Marine est prévue le **17 décembre à 18 h, salle Ti ar Barrez.**

ECLAIRAGE PUBLIC

En dehors des axes principaux éclairés jusqu'à 1 h du matin, la municipalité a pris la décision de maintenir l'éclairage public jusqu'à minuit au lieu de 23 h.

TOILETTES PUBLIQUES

Après le remplacement des anciennes toilettes publiques de la place de Grafenhausen par un bloc moderne, fonctionnel et autonettoyant, une étude est en cours pour réaliser des opérations similaires devant l'église, sur le port et derrière la plage. Ces équipements qui devront s'intégrer aux structures existantes et aux sites concernés permettront d'offrir un meilleur service aux habitants et aux touristes.

travaux

TERRAIN DE FOOT : LES TRAVAUX AVANCENT



Les structures actuelles étant nettement insuffisantes, la réalisation d'un nouveau terrain de football s'avérait nécessaire pour que le Football Club de Combrit Sainte-Marine puisse faire évoluer ses onze équipes en championnat. A la suite des appels d'offre, les travaux de terrassement confiés à la société Sparfel ont démarré au mois d'octobre.

S'agissant du futur terrain d'honneur, un système d'arrosage automatique est prévu. Le coût total de cette opération est de 260 000 euros hors-taxes, il inclut la main courante, les fourreaux pour l'éclairage, le grillage, la végétalisation des talus, les bordures et les accessoires : buts, filets, abris de touche et pare-ballons. Les subventions escomptées devraient dépasser les 30 % du montant total. La fin des travaux est prévue en mai 2010. L'utilisation progressive du terrain par les 175 licenciés du club doit avoir lieu vers la fin du mois d'octobre 2010, si la météo le permet.

8

TROIS CARREFOURS RÉAMÉNAGÉS

Après consultation des riverains, les carrefours de Béréven, Trévenec et Croas ar Bléon ont été réaménagés avec pour objectif la sécurité des usagers :

- Création de ralentisseurs pour réduire la vitesse
- Simplification de la circulation et des priorités
- Meilleure visibilité à la sortie des rues de Béréven et du lotissement de Trévenec
- Ilot central pour bien canaliser les véhicules

A Croas ar Bléon, le nombre de places de stationnement est maintenu à l'identique. La sortie de l'école est mieux protégée par un passage piéton surélevé.



BEREVEN



TRÉVENEC



CROAS AR BLEON

TY SCOUL : PREMIÈRE PIERRE pour la PARTIE EN ACCESSION



Le projet d'urbanisation de Ty Scoul prévoyait un lotissement communal de 26 parcelles aujourd'hui toutes acquises, un ensemble réalisé par l'OPAC de Quimper de 8 logements locatifs qui devraient être prochainement achevés et de 13 maisons en accession à la propriété.

La crise étant passée par là, ce dernier programme s'est trouvé retardé de quelques mois et la première pierre a été posée le 27 octobre. Ces 13 maisons bénéficient des dernières normes en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et de réglementation thermique. Tous les logements ont d'ores et déjà été attribués et la livraison est prévue en février 2011.

MENEZ KEROU LIN NOUVEAU LOTISSEMENT COMMUNAL

Ce programme communal de 7 parcelles se situe dans le prolongement du lotissement de Keroulin, à proximité immédiate de l'anse de Combrit. Les travaux de viabilisation devraient débuter en fin d'année pour une livraison au printemps. Ils incluent les plantations et la clôture des façades de terrain, des places de stationnement réservées à chaque parcelle ainsi que des places visiteurs, des liaisons piétonnières pour rejoindre les lotissements voisins, le centre de Combrit ou le bord de l'Odet.

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

le port



Fête des Misainiers



La capitainerie s'affiche désormais en noir et bleu, couleurs choisies en accord avec l'architecte des Bâtiments de France.



BILAN ESTIVAL

Avec un taux de fréquentation à la hausse, 2009 s'annonce comme une bonne année pour le port de Sainte-Marine. L'adhésion au "passeport escales" semble porter ses fruits : ce partenariat apporte 13 % de fréquentation supplémentaire. Les étrangers aiment toujours notre petit port en particulier nos voisins d'outre-manche.

Le port en quelques chiffres :

- **Bateaux de passage** : 2290 unités, soit 10,5 % d'augmentation par rapport à 2008
- **Bateaux étrangers** : 416 unités
- **6,5 % d'augmentation** par rapport à 2008, en recette (chiffres arrêtés au 10 novembre)

Le "Passeport escales"

Les usagers de Sainte-Marine souhaitant séjourner dans les ports partenaires peuvent bénéficier de deux nuits gratuites consécutives sur les cinq qui leur sont offertes par leur port d'attache chaque année. En contrepartie, ils doivent prévenir la capitainerie à l'avance.

Quels avantages pour le port de Sainte-Marine ?

Etant prévenue des dates de départ et de retour de ses bateaux, la capitainerie peut mieux gérer les places disponibles en haute saison afin de recevoir un plus grand nombre de visiteurs et dans de meilleures conditions.

Pour plus de renseignements : 02 98 56 38 72.



Semaine du Patrimoine



Fête de la Godille

CALE DE CARÉNAGE

Le conseil municipal a décidé d'équiper le port de Sainte-Marine d'une aire de carénage qui, rappelons-le, est obligatoire depuis 2006. Le principe est simple, les bateaux sont nettoyés sur un emplacement déterminé, l'eau est récupérée, puis filtrée par un dispositif qui sera situé dans un nouveau local entre la pizzeria et la capitainerie et enfin elle est rejetée vers la station d'épuration.

Les travaux sont prévus en 2010. Ce projet, qui a pour but d'améliorer la qualité de l'eau de l'Odet, doit bénéficier de subventions conséquentes.



Le Commodor



Royal Yacht Squadron

brèves

COOPÉRATIVE

La salle de l'ancienne coopérative maritime est disponible aux associations locales ou aux groupes intéressés pour des réunions n'excédant pas une quinzaine de personnes. Elle offre un point de vue remarquable sur le port et l'Odet.

Il reste à l'équiper d'un coin toilette, si toutefois les réseaux d'eau peuvent y être prolongés. De même, il est prévu d'améliorer l'accessibilité au port de plaisance par la coopérative et d'améliorer l'esthétique de ce passage.

UN DÉFIBRILLATEUR AU PORT

Un défibrillateur est disponible à la capitainerie depuis cet été afin de mieux gérer d'éventuels accidents sur le port. Deux employés permanents ainsi que les restaurateurs du port ont suivi une formation liée au fonctionnement de cet appareil. Rappelons que l'utilisation du défibrillateur dans les premières minutes est le meilleur moyen de sauver des vies (noyade ou accident cardiaque).

environnement

LUTTER CONTRE LES PESTICIDES



Réduire l'usage des pesticides est une des actions mises en place par le Sivalodet, structure à laquelle notre commune adhère depuis sa création en 1996. Le Sivalodet regroupe 26 communes, soit 120 000 habitants, concernées par le SAGE de l'Odet (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Le Sivalodet a

mis en place des campagnes de sensibilisation auprès du public pour inciter à réduire l'usage des pesticides dangereux pour l'eau, l'environnement et la santé.

La mise en place de plans de désherbage communaux en est un exemple, sur l'initiative de la précédente équipe municipale, notre commune a adhéré à cette démarche qui a entraîné un changement de pratiques vis à vis de la gestion de nos espaces publics.

Faut-il désherber ?

Le regard que nous avons sur l'idée de propreté doit évoluer. La présence d'herbes spontanées, dans un jardin ou une ville, ne doit pas être perçue systématiquement comme un défaut d'entretien. Il est important de pouvoir accepter la présence de cette végétation, comme l'ont déjà fait certains pays européens (Italie, Suède, Allemagne...) Mais le respect de la réglementation implique un changement des pratiques qui, au niveau communal, oblige la commune soit à maintenir le niveau de

désherbage actuel (augmentation de la charge de travail des agents communaux et augmentation du budget prévu à cet effet), soit à mettre en place une gestion différenciée d'entretien des espaces publics (voirie et espaces verts).

Des techniques alternatives

Pour pallier la suppression du chimique pour l'entretien de la voirie ou des espaces verts, nous pouvons utiliser des techniques alternatives :

- **Les techniques préventives** (paillage, plantes couvre sols...) : pour éviter d'avoir à traiter chimiquement, une des solutions est d'agir en amont afin d'empêcher cette végétation indésirable de pousser.

- **Les techniques curatives** : le désherbage manuel (binette...); Le désherbage mécanique (balayeuse...); Le désherbage thermique (eau chaude, vapeur ou flamme directe).

Notre commune a prévu de se doter d'un système de désherbage thermique en 2010.

Rappel : l'Arrêté du 1^{er} février 2008, signé par les préfets des quatre départements bretons, interdit l'utilisation des produits phytosanitaires à proximité de l'eau. Ces textes renforcent les dispositions des Arrêtés de 2005 qui interdisent tout traitement à moins d'un mètre de tout cours d'eau, ainsi que le traitement des caniveaux, avaloirs et bouches d'égouts.

La charte "**Jardiner au naturel, ça coule de source !**" est une des autres actions développées par le Sivalodet, des fiches infos sur ce thème sont disponibles en Mairie.

Christian LOUSSOUARN,
adjoint à l'environnement

10

ESPACES VERTS



Une équipe sur tous les fronts

Jean-Yves L'Helgouac'h, Patrice Toulemont, Gilbert Le Floc'h et deux jeunes en Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi (*voir l'encadré à ce sujet*) sont au service des espaces verts. De Ty Robin à Trévennec Vras, de Kéringal au Fort, de Kérobistin à l'Arboretum, ils sillonnent les routes de la commune pour créer et rénover, entretenir les nombreux ronds-points et îlots, les pelouses des parcs, les cours des écoles, les terrains de foot, les massifs du cimetière, nettoyer avec la débroussailleuse et

la balayeuse, les trottoirs et bordures des chaussées.

Jean-Yves, responsable du fleurissement, prépare les commandes des bisannuelles. Deux fois par an, les massifs sont refaits par l'équipe verte. Fin mai, début juin, ce sera la mise en place des surfinias, géraniums, roses d'Indes... qui viendront fleurir les abords de la commune cet été.

DES JEUNES EN RENFORT

La municipalité a recruté deux jeunes en contrat passerelle d'un an pour le service des espaces verts.

Kevin Le Gall, qui a débuté le 1^{er} octobre, est titulaire d'un CAP. **Virginie Lebeul**, munie d'un bac professionnel "Travaux paysagers", a commencé le 1^{er} novembre. Ce contrat aidé permet à des jeunes de 16 à 25 ans d'acquérir une première expérience professionnelle. L'Etat finance 90 % du salaire au SMIC et l'embauche ouvre droit à des exonérations de charges sociales et fiscales.



LE NETTOYAGE DES PLAGES

Pour la troisième année consécutive, des algues sont venues s'échouer en quantité sur les plages de Sainte Marine en juillet-août, au cœur de la saison touristique. Il a fallu cette année encore faire appel à une entreprise spécialisée pour évacuer les tonnes d'algues déposées parfois en une seule marée. Appelées "salade", "laitue de mer" elles constituent un mélange difficile à ramasser incluant un pourcentage non négligeable d'algues vertes qui occasionnent des nuisances d'ordre visuel et olfactif. Ainsi plus de 500 m³ auront été évacués en six interventions.

Celles-ci ne sont possibles qu'en prenant en compte différents éléments :

- **la météo**, tout d'abord. En effet, les dépôts d'algues sont liés à des conditions météorologiques dégradées, notamment l'orientation et l'intensité des vents et de la houle. Le ramassage n'est donc efficace que si la météo prévoit une amélioration.
- **L'accessibilité ensuite**. La plage la plus touchée est celle de Pen Morvan à cause de son orientation. Mais

c'est aussi la plus difficile à évacuer, l'accès n'étant souvent possible qu'après un long cheminement par la plage de l'Île-Tudy.

- **Le traitement des algues ramassées**. La meilleure solution reste l'épandage sur les terres de culture, mais elle doit tenir compte du calendrier des opérations agricoles.
- **Le montant investi dans le ramassage** : en 2009 les interventions auront coûté plus de 9 400 euros. Heureusement le Département a octroyé une subvention correspondant à 30 % de la dépense.

N'oublions pas non plus que la plage est un milieu vivant. La vocation balnéaire des plages a imposé une image de netteté et de pureté qui entre parfois en contradiction avec la réalité du milieu naturel. Si l'on veut maintenir ce milieu vivant, il est important de préserver les laines de mer et pour cela de promouvoir une image plus naturelle des plages. Ainsi le nettoyage doit être conçu comme une action qui allie un objectif de bon accueil des estivants avec le souci de préservation environnementale.

SIVALODET

Des animations pour les scolaires

Susciter l'observation, la curiosité, sensibiliser les enfants au respect de l'eau et des milieux aquatiques, leur faire découvrir les milieux naturels, la faune, la flore, les économies d'eau, tels seront les objectifs des animations pédagogiques proposées par le Sivalodet aux enfants des écoles de la commune.

Une classe de l'école publique de Sainte-Marine et une classe de l'école Notre-Dame de la Clarté se sont inscrites à cette action menée tout au long de l'année scolaire. Elles bénéficieront chacune de cinq demi-journées d'animations confiées à deux associations : **Eaux et Rivières de Bretagne** et **Les Petits Débrouillards**.

Kevin Le Gall



Virginie Lebeul

LE DÉSHÉRBAGE MANUEL À L'ESSAI

La commune ayant opté pour un plan de désherbage sans emploi de pesticides, l'entretien manuel est un réel problème de par la surface importante du domaine concerné. Aussi, deux essais ont été effectués : un sur le terrain de pétanque avec un engin mécanique et le deuxième sur un trottoir à l'aide d'un brûleur à gaz.

Conclusion : l'engin mécanique doit dégrader la surface pour bien décrocher les mauvaises herbes. Le brûleur est efficace, mais les graines germent plus vite sous l'effet de la chaleur et la consommation de gaz est conséquente.

intercommunalité

SYNDICAT MIXTE

■ Digue de Kermor

Le Syndicat Mixte est devenu gestionnaire, par arrêté préfectoral depuis août 2008, de la digue de Kermor et des ouvrages qu'elle supporte sur la commune de l'Île-Tudy. Celui-ci a entrepris des travaux de remise en état du système de vannage permettant une prise d'eau de mer pour alimenter et vidanger l'étang situé à l'arrière et également assurer l'évacuation d'une partie des eaux du Polder.

Les travaux réalisés au printemps prévoyaient le changement de la pignonnerie responsable de l'ouverture d'un panneau, la révision des moteurs électriques qui actionnent cet ensemble, et le remplacement des contacteurs qui assurent un fonctionnement optimal. Courant septembre, des travaux de confortement du sas situé entre la digue et l'étang ont permis à cet ouvrage datant de 1852 d'être consolidé. La mise en place d'une clôture et d'un portillon complètent ce dispositif.

Une convention d'usage a été passée entre le Syndicat Mixte de Combrit - Île-Tudy et la SATMAR (Société Atlantique de Mariculture) propriétaire de l'étang de Kermor pour l'utilisation et l'entretien de ce système de vannage.



■ Gestion du cordon dunaire

L'aménagement réalisé chaque année pour protéger la dune durant la saison estivale (pose de ganivelles, aménagement des accès à la plage, signalisation) est indispensable pour la sauvegarde de ce patrimoine naturel. Même si la météo n'a pas permis aux vacanciers

de profiter pleinement de la plage, ce dispositif à vocation à canaliser le public et préserver la végétation indispensable au maintien de la dune. Pas de dégradation majeure à signaler, par contre un non-respect de la signalisation concernant l'interdiction des chiens sur la plage a été constaté.

■ Piégeage des ragondins

Une campagne de piégeage des ragondins (*Myocastor coypus*) a eu lieu sur le site du Polder entre le 20 avril et le 20 juin dernier.

Cet animal originaire d'Amérique du sud a été introduit en France à la fin du 19^{ème} siècle pour sa fourrure et

pour limiter la végétation dans les étangs car il est exclusivement consommateur de végétaux. Arrivé en Bretagne vers la fin des années 1970, il a depuis colonisé la quasi-totalité de la région. En creusant des galeries dans les berges des cours d'eau, le ragondin fragilise celles-ci et il occasionne également des dégâts aux cultures.

Avec deux reproductions par an allant de deux à neuf petits, sa présence devient vite envahissante. Classé nuisible par arrêté préfectoral dans le département du Finistère, le ragondin peut faire l'objet de destruction tout au long de l'année.

Un piégeage à l'aide de cages a permis de capturer une vingtaine de ragondins dans les secteurs du Treustel et de Kermor. Cette opération a été réalisée conjointement avec la société de chasse locale "Les Courlis" et le Syndicat Mixte de Combrit - Île-Tudy.

■ Circulation des quads et motos

Un arrêté municipal interdisant la circulation des quads et des motos tout terrain sur divers chemins publics ou privés permettant d'accéder au site du Polder a été pris afin de permettre aux agents verbalisateurs de lutter plus efficacement contre les contrevenants.

■ Ouverture d'un sentier équestre

Depuis la remise en état du chemin désormais à vocation piétonne, entre Kermor Bihan et Roscanvel en juin 2008, les cavaliers circulant sur le site du Polder avaient interdiction d'emprunter cet itinéraire.

Sur proposition du Syndicat Mixte le Conservatoire du Littoral a autorisé l'ouverture d'un sentier permettant aux cavaliers de se rendre à la ferme de Roscanvel. Ce nouvel itinéraire est balisé depuis Kermor Bihan ou Roscanvel.

L'association **Chemins à tous crins** relayant l'information auprès de ses adhérents a permis de sensibiliser ses cavaliers au respect du balisage et de l'affectation des chemins sur le site.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD

■ **Ordures ménagères : des nouveaux conteneurs semi enterrés**

La Communauté de Communes, responsable de la collecte et du traitement des déchets et ordures ménagères se propose de démarrer dès 2010 un programme d'acquisition de conteneurs collectifs semi enterrés plus fonctionnels, discrets et esthétiques. Seront concernées en priorité les ordures ménagères, la collecte du verre, du papier et du tri sélectif (sacs jaunes). L'installation de ces conteneurs se fera progressivement. Les frais d'acquisition seront supportés par la Communauté de Communes, ceux d'installation par la commune. Pour 2010, notre commune a sollicité des équipements pour 8 emplacements avec en priorité, la place de Grafenhausen compte tenu des contraintes liées au port piétonnier. Mais aussi Menez Noas, Bereven, Keridreux, Pen Morvan, Boneze, le port de plaisance et Pen ar Garn.

■ **Réduire ses déchets : une attitude au quotidien**

À l'heure où se clôt la semaine de réduction des déchets à laquelle a participé la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS) à travers des actions de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public, le rideau ne s'est pour autant pas baissé sur la prévention. La CCPBS a fait de la diminution du volume de nos poubelles une priorité, enjeu environnemental et financier majeur pour notre territoire et pour la planète.



> **Programme local de prévention des déchets**

Évolution des modes de vie et de consommation, nouvelles habitudes alimentaires, croissance démographique, nous produisons plus de déchets. Or les modes de traitement et de stockage ne sont pas extensibles. Afin de lutter contre ce phénomène, la CCPBS s'est engagée avec l'ADEME* dans un plan local de prévention des déchets. Il contribue aux objectifs annoncés du Grenelle de l'environnement. En effet, le programme, d'une durée de 5 ans, vise à réduire à minima de 7 % la production d'ordures ménagères et assimilées sur cette période. Tout au long de ce programme, chacun (entreprises, collectivités, citoyens) sera incité à devenir acteur et responsable de son impact sur l'environnement.

De nombreux projets sont d'ores et déjà lancés par la CCPBS. Avec les professionnels notamment par la modification de la tarification de la redevance spéciale qui sert à financer le coût de traitement et de collecte de leurs déchets. Jusqu'à présent la plupart des professionnels payait un forfait. La CCPBS a souhaité rendre ce financement plus juste. À partir de janvier 2010, les professionnels paieront en fonction du volume de déchets produits et du nombre de tournées nécessaires pour les collecter. Les services de la CCPBS se sont rendus chez chaque professionnel afin de l'accompagner et de le conseiller sur la manière de moins produire et de mieux recycler ses déchets. D'autres projets structurants comme la mise en place d'une quatrième déchetterie et l'acquisition de conteneurs semi enterrés iront dans ce sens et offriront un service de qualité à l'ensemble des habitants du Pays Bigouden Sud.

> **Des gestes au quotidien**

Dès aujourd'hui, vous pouvez adopter une attitude écocitoyenne. Compétente en matière de production et de distribution d'eau potable, la CCPBS vous invite, par exemple, à préférer l'eau du robinet à celle en bouteille. En effet, elle est 100 à 300 fois moins chère et surtout son impact sur l'environnement est positif car elle ne nécessite pas de production de plastique et n'a pas besoin d'être transportée pour l'acheminer jusqu'au magasin. Enfin, c'est un produit sûr. C'est le produit alimentaire le plus contrôlé.

Si vous souhaitez connaître tous les gestes pour réduire au quotidien vos déchets, rendez-vous sur <http://reduisonsnosdechets.fr/>

** Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie*

SIVOM

■ **Réhabilitation de l'ancienne station de Bonèze : retour à la nature**

Le projet de réhabilitation de l'ancienne station d'épuration de Bonèze a été présenté au Sivom. Il prévoit le démontage des installations techniques à l'exception d'une tour de stockage qui sera aménagée en belvédère. Celui-ci offrira un point de vue sur le nouvel espace créé et la rivière. Il constituera un témoignage de l'ancienne installation.

Le ruisseau qui descend de Bonèze sera découvert et mis en valeur.

Un chemin piétonnier permettra une promenade autour du parc arboré en espèces locales et pourra ultérieurement être relié aux rives de l'anse de Combrit.

La réalisation est prévue pour le début 2011 après la finalisation du dossier, l'obtention des autorisations et subventions attendues.

culture

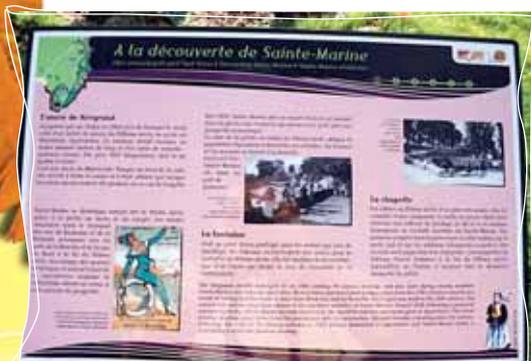
LE FORT AU CŒUR DE L'ÉTÉ



Le Fort a connu cet été une grande affluence, les visiteurs ont pu découvrir les œuvres d'artistes d'aujourd'hui : peintures, sculptures et installations dont la qualité a été soulignée maintes fois dans le "livre d'or". La chaleur de l'accueil a aussi été très remarquée. Pour la première fois le Fort offre un solde positif grâce aux locations, aux entrées et à la contrepartie de 15 % sur les œuvres vendues, versée à la commune par les exposants de l'été. Comme chaque année, le Fort ouvrira ses portes aux artistes de Combrit - Sainte-Marine et aux enfants des écoles afin qu'ils puissent y exposer leurs créations pendant les fêtes de fin d'année.

14

LA MÉMOIRE DE SAINTE-MARINE



Le parcours du Patrimoine a été mis en place récemment à Sainte-Marine ; le Conseil Régional vient de nous faire savoir qu'il nous accordait 30 % de subventions pour ce dossier, au titre de la "Valorisation du

Patrimoine". Que soient ici remerciées les étudiantes de l'UBO (Université de Bretagne Ouest) et toutes les personnes qui les ont aidées dans leurs recherches ainsi que les membres de la Commission Culture, tout particulièrement Janine Tamsamani, Michèle Le Gall et Marcel Dilosquer, qui ont œuvré à la création de ce parcours. C'est une pierre de lave de Volvic qui a été choisie pour la réalisation de ce travail, émaillée, elle offre une parfaite résistance aux intempéries. Une partie de la mémoire de notre village est désormais conservée et accessible à tous.

L'ABRI DU MARIN AU FIL DE L'ODET



Depuis son ouverture l'Abri du Marin a accueilli plus de 5 000 visiteurs. Inauguré officiellement par Monsieur Pascal Mailhos Préfet du Finistère en présence de Monsieur Philippe de Séverac, petit-fils du fondateur des Abris, de Madame Annick Le Loch, député, et de nombreuses personnalités, il peut désormais voguer sur des eaux tranquilles. L'Abri présente lui aussi un solde positif grâce aux entrées et aux ventes de la boutique. Il est à remarquer que le billet couplé à 3 euros, qui permet de visiter les deux lieux, a connu un franc succès puisque un visiteur sur cinq en a fait l'acquisition ; il sera donc reconduit la saison prochaine de même que la carte à 8 euros qui permet des entrées illimitées tout au long de l'année. La nouvelle carte est en vente dès maintenant à l'Abri du Marin.



La nouvelle exposition de l'Abri, "le Cabotage sur l'Odet" vient de débuter, elle raconte l'histoire des bateaux qui ont navigué sur la rivière au début du siècle passé ; elle est accompagnée de dessins originaux d'Henry Kérisit, d'une grande maquette représentant les quais de Quimper prêtée par l'association **Le Lougre de l'Odet** et d'un film de Jean-François Périgot intitulé "Pêcheurs de sable".

Cette exposition durera jusqu'à mi-mars, elle sera suivie en 2010 de trois autres : au printemps "Naviguer dans le Ciel", en été "Un siècle à l'Abri" et l'automne proposera "Dentelles et Point d'Irlande".

Au titre d'« Organisme d'Intérêt Général à Caractère Culturel », l'Abri du Marin peut désormais bénéficier du Mécénat Culturel, ainsi les particuliers et les entreprises peuvent déduire de leurs impôts respectivement 66 % et 60 % de leurs dons. Les premiers mécènes nous ont aidé à poursuivre la dynamique de ce lieu chargé d'histoire.

Roselyne Javry,
Maire-Adjoint à la Culture et au Patrimoine

MÉDIATHÈQUE : PLUS DE 800 LECTEURS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.



La médiathèque a enregistré une hausse de la fréquentation durant la première année de fonctionnement dans ses nouveaux locaux à Croas Ver.

En 2009, un peu plus de 520 abonnés ont ainsi emprunté régulièrement des livres et DVD, dont 30 % de moins de 20 ans. Il faut y ajouter les 350 enfants des écoles de la commune qui y passent tous les quinze jours ou toutes les trois semaines selon les classes.

Cinéma

Un fonds de 66 films est désormais à la disposition des abonnés, qui puisent également dans les 80 films et documentaires prêtés par la Bibliothèque du Finistère et renouvelés tous les trois mois. En 2010, la médiathèque fera l'acquisition d'une trentaine de nouveaux films.

Ce fonds multimédia comprend aussi des livres CD pour les enfants : histoires, chansons, opéras et comptines.

LES TARIFS

AU 1^{ER} JANVIER 2010

Abonnements à l'année :

- Individuel adulte : 10 €
- Individuel moins 18 ans : 5 €
- Famille : 17 €
- Tarif réduit (*chômeurs, bénéficiaires du RSA, étudiants*) : 5 €

Caution pour le prêt de DVD et CD : 50 €

Abonnements saisonniers :

- Individuel adulte : 5 €
- Individuel moins de 18 ans : 2 €

Caution de 50 €

- Famille : 10 €

Caution : 100 €

Internet

Les trois ordinateurs mis à la disposition des abonnés sont utilisés régulièrement pour l'accès à internet. Durant la saison estivale, ils ont été particulièrement prisés par un public de vacanciers souhaitant consulter sa messagerie électronique. Certains ont apporté leur ordinateur portable et se sont connectés à internet en Wifi.

L'accès aux ordinateurs est réservé aux abonnés mais comme la médiathèque propose des tarifs saisonniers les estivants peuvent profiter de ce service pour une somme modique. Vingt personnes s'y sont abonnées durant les mois de juillet et août, certains pour l'emprunt de livres et DVD d'autres uniquement pour une connexion à internet.

Vente de livres



Les collections de livres et périodiques sont régulièrement auscultées afin d'éliminer les ouvrages abîmés et ceux dont le contenu est dépassé. C'est aussi nécessaire pour maintenir le nombre total de volumes à environ 7 000. Les livres éliminés mais en bon état sont vendus à petits prix. Deux ventes organisées en 2009 ont ainsi permis de collecter un peu plus de 500 euros, somme réinvestie dans l'achat de livres évidemment.

La bibliothèque reçoit aussi beaucoup de livres en don, tous n'intègrent pas les collections pour diverses raisons, ils sont alors soit vendus soit donnés à des associations caritatives.

La bibliothèque de Sainte-Marine est située à Kerobistin. Elle est ouverte le samedi de 14 h 30 à 16 h.

La médiathèque en ligne

Sur le site de la commune, un espace consacré à la médiathèque présente toutes les informations utiles (horaires, tarifs...), les coups de coeur du club de lecture et la "médiathèque en ligne". L'accès aux collections est ainsi possible via internet, on peut y faire des recherches par auteur, titre, éditeur... La liste des nouveautés apparaît avec la disponibilité des ouvrages ou films. Un espace lecteur permet d'effectuer une réservation et de donner des idées pour l'achat de nouveaux livres.

Des animations

► Une équipe de bénévoles de l'Association **Plaisir de Lire** est prête à relancer l'heure du conte une fois par mois, le samedi matin, avec des histoires, au fil des saisons et des événements, racontées sur le tapis. L'association propose aussi un club de lecture qui se réunit tous les mois pour échanger sur les livres coup de coeur.

► La médiathèque poursuit son engagement dans l'animation **Blog Ton Livre**, prix littéraire pour les ados. Une sélection de 7 romans et 7 BD leur sera proposée en début d'année. Sur internet, www.blogtonlivre.com recueille leurs commentaires et suggestions. Cette troisième édition est organisée par huit bibliothèques et quatre CDI des collèges du Pays Bigouden.

► Pour la troisième fois, la bibliothèque accueillera un conteur dans le cadre du **Festival Sur Paroles**, fin mai ou début juin.

Recherche.....

...PHOTOS ANCIENNES

Afin d'enrichir la galerie photo sur le site internet, la municipalité recherche des photos ou cartes postales anciennes de la commune. Elles seront scannées puis restituées.

Vous pouvez les déposer à la médiathèque ou téléphoner au 02 98 51 90 81.

jumelage

35^e anniversaire

Après le superbe accueil que Grafenhausen nous avait réservé à l'occasion du 35^{ème} anniversaire du jumelage entre nos deux communes, c'était à notre tour de recevoir nos amis allemands à Combrit du 4 au 9 septembre.

Les plus ovationnés furent évidemment les courageux cyclistes qui ont atteint le pont de Cornouaille après un périple de plus de 1 200 kilomètres sur les routes allemandes et françaises.

La fanfare allemande, les chants de marins, le bagad et le cercle de Combrit, les enfants des écoles, se sont relayés pour animer dans la bonne humeur ces quelques jours denses en activités et en manifestations d'amitié.

Les échanges instructifs et visites culturelles n'ont pas été en reste que ce soit à Combrit ou dans notre région.

Le dîner franco-allemand du samedi soir, la messe œcuménique à la chapelle de la Clarté, le repas à la salle des fêtes de l'Île-Tudy, la soirée crêpes d'adieu avec le partage du gâteau d'anniversaire resteront dans les mémoires.

On n'oubliera pas non plus le grand moment d'émotion que fut la remise des médailles de Grafenhausen et de Combrit par leurs maires respectifs à Jo Chevalier pour ses 18 ans de dévouement au service de l'amitié entre nos deux communes.

16

ART À GRAFENHAUSEN

La commune de Grafenhausen organise un colloque international d'art en 2010. Neuf artistes internationaux créeront leurs œuvres sur place en l'espace de 10 jours. Ils devront s'inspirer de la nature et du paysage de la Forêt Noire. Accueillir un artiste finistérien à ce colloque fera grandement plaisir à Grafenhausen !

Le formulaire d'inscription, ainsi que de plus amples informations sont disponibles sur le site : www.grafenhausen.de

Dépôt des candidatures avant le 15 janvier 2010 en mairie de Grafenhausen.

vie associative

LA SAISON 2009 À L'OFFICE DE TOURISME

C'est sans doute l'effet "météo médiocre" qui a conduit les touristes de l'été à pousser la porte de l'Office de Tourisme puisqu'une progression de 9 % a été enregistrée par rapport à l'an passé. A défaut de fréquenter la plage, il a bien fallu occuper ses loisirs et une visite à l'Office était une bonne façon de s'informer et se documenter sur les animations, fêtes et diverses activités proposées tant sur le plan local que dans les environs.

Si la période estivale présente un bilan positif, il en est de même sur l'ensemble de l'année puisque l'augmentation de fréquentation est de 12 %. Ceci s'explique, en partie, par les services mis à la disposition du public (accès internet, photocopies...)

Pour la première fois, le **Guide Touristique** (16 pages de photos et textes commentant les caractéristiques de la commune, son histoire, son patrimoine, ses sites, ses diverses activités de loisirs, ses renseignements pratiques et un encart réservé aux entreprises et commerçants adhérents) a été diffusé à près de 2 000 exemplaires.

Le **Guide des Hébergements** (hôtels, campings, chambres d'hôtes, meublés) a pu être agrémenté de photos couleurs pour l'ensemble des offres.

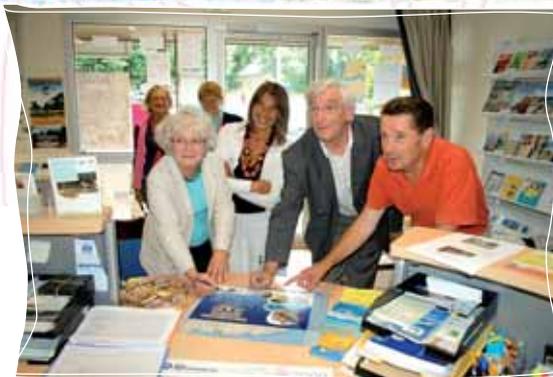
Le **Guide des sentiers pédestres**, dont la première édition remonte à 7 ans, a été réédité et répond à une demande toujours présente.

Cette année, un nouveau document a été réalisé : un **Guide des animations** sur la commune pour les mois de juillet, août et septembre, avec une publicité pour tous les partenaires de l'Office. Sa diffusion a été de l'ordre de 500 exemplaires.

Comme par le passé, les rendez-vous du lundi soir pour un circuit découverte d'environ six kilomètres, suivis d'une bolée de cidre, ont attiré de nombreux participants, ainsi que les visites commentées des édifices religieux de la commune.

Au chapitre des nouveautés : quatre sorties "découverte de l'estran" mise en place par l'APPO et quatre après-midi de randonnée pédestre d'une douzaine de kilomètres.

C'est ainsi qu'au fil des années l'activité de l'Office de Tourisme s'intensifie et son adhésion à la démarche "Qualité totale" s'inscrit dans un objectif de professionnalisation de ses moyens humains, afin de disposer d'un outil reconnu et performant.



HORAIRES D'OUVERTURE :

- En saison :
du lundi au samedi : 9 h 30 - 12 h 30
et 14 h 30 - 18 h 30
- Hors saison :
du lundi au vendredi : 9 h - 12 h 30

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

P. Castric, M. Daoulas, B. Folcher, M.A. Garin, D. Kerviel, H. Le Béchenec, M.T. Le Cossec, M.A. Le Mut, J.C. Le Roy, D. Maréchal, V. de Mortemart, I. Pouessel, J. Quéau, P. Rambaud.
CONSEILLER RÉFÉRENT : P. Rozuel.

17

TRO AR VRO KOMBRID 40 RANDONNÉES DANS L'ANNÉE



L'association a tenu son assemblée générale courant octobre au cours de laquelle son président a rappelé les raisons de l'adhésion à la Fédération Française de Randonnée Pédestre qui regroupe près de 3 000 associations en France et plus de 40 000 licenciés. En 2009, Tro ar Vro Kombrid a enregistré 45 adhésions. Le rythme hebdomadaire des sorties a représenté 40 randonnées dont 5 à la journée.

Les distances moyennes se situent à 12 km pour la demi-journée et 22 km pour la journée et cela à une allure de 4 km à l'heure.

Les points forts ont été :

- le séjour d'une semaine à l'île de Ré pour 24 participants avec une centaine de kilomètres parcourus dans un site exceptionnel.
- la journée annuelle du dernier dimanche d'août qui a vu la présence de 220 randonneurs qui ont allègrement rejoint, à midi, le bourg de Plomelin, soit 13 km et pour la grande majorité le retour à Combrit, soit 25 km au total. Tout cela sur des sentiers appréciés de tous, sans oublier les ravitaillements, l'apéritif et le pot de clôture. Il s'agissait de la 6^{ème} édition.

Le programme trimestriel des randonnées est disponible en Mairie ou à l'Office de Tourisme. A partir du mois de janvier, les sorties hebdomadaires se feront, en alternance, le lundi et le mardi.

Les rendez-vous ont lieu place du 19 Mars 1962 à 13 h 45 sauf avis contraire et le covoiturage est assuré. Toute personne intéressée peut participer à 2 ou 3 randonnées sans adhérer.

Renseignements au 02 98 56 45 85 ou site internet : <http://troarvrombrid.spaces.live.com/>

vie associative

CENTRE NAUTIQUE UN PLEIN DE PROJETS POUR LA SAISON



Le Centre Nautique est une véritable institution à Combrit. A proximité de la plage de Kerobistin, il reçoit jeunes et adultes pendant 8 mois de l'année et propose des activités voile (dériveurs, catamarans et planches) et aussi kayak, en semaine et le samedi.

L'encadrement et l'animation sont assurés par quatre salariés : Corinne Leclaire, directrice, Marie Jacob, adjointe, Héliori Guérin, moniteur, et Pierre Ziverrec, stagiaire. Pendant

l'été, cette équipe est renforcée par d'autres jeunes moniteurs et aides-moniteurs. A ce groupe dynamique s'ajoute l'association dont le bureau a été en partie renouvelé et élargi. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour renforcer l'équipe et soutenir les projets.

Nouveautés en vue

Parmi les projets, pour la saison 2010, signalons le lancement de la "voile sportive" qui permet à certains jeunes de se mesurer avec des clubs voisins. Les premières expériences en la matière sont concluantes, comme le souligne l'équipe du centre : « *La voile sportive, que nous avons commencée cet automne, avec un premier stage et une première régates au Cap Coz qui a obtenu des résultats encourageants, d'où la perspective d'organiser à notre tour bientôt des régates à Sainte-Marine.* »



Le kayak est désormais proposé à la voile scolaire. Il suffit de voir les enfants descendre du car en courant et rejoindre les locaux du club pour mesurer le plaisir qu'ils prennent à de telles activités.

Autres projets : créer des animations à terre et sur l'eau. A signaler, un premier "sail dating" qui permet à un couple de faire connaissance sur un bateau ; une course à pied ; une course au trésor sur l'eau...

« *Nous voulons toucher un public qui n'est pas nécessairement attiré par les activités nautiques, par exemple en organisant un semi-marathon. Nous proposerons également une course d'orientation en kayak. Nous comptons aussi accompagner l'évolution du National Pogo. Enfin, nous allons organiser des régates pour planches à voile et aussi pour catamarans.* »

Des synergies à développer

Le Centre Nautique travaille aussi en partenariat avec d'autres associations de la commune et des communes voisines : l'association **Voile avirons** pour les bateaux en bois et le Club d'aviron. Les services techniques de la commune et les responsables du port apportent leur appui tout au long de l'année.

Le club, qui touche environ un millier de personnes dont 700 durant la saison touristique, est un atout indéniable pour la commune. Il est décidé à s'adapter à l'évolution des demandes. Un "point voile" régulier à l'entrée de la grande plage de Sainte-Marine va ainsi ouvrir ses portes l'été prochain.

Site internet : <http://www.cnsm.fr>

Contact : 02 98 56 48 64

PÉTANQUE : 3 000 JOUEURS À CROAS VER

La Pétanque Combritoise a reçu sur le terrain de Croas Ver plus de 3 000 joueurs pendant la saison 2009, saison qui a été marquée par des moments forts. Le championnat départemental mixte a rassemblé 600 joueurs sur deux jours. Le championnat du secteur 4, la rencontre du sport adapté, a réuni 500 joueurs handicapés de tout le Finistère avec des parties très disputées et une remise des prix pleine d'émotion. Enfin le rassemblement des vétérans a clôturé la saison avec ses 450 joueurs. Sans oublier le troc puces qui a comptabilisé 3 000 entrées. Une saison bien remplie pour la Pétanque Combritoise.



AIDE À DOMICILE L'ADMR AU SERVICE DE 160 PERSONNES

L'association Aide à Domicile en Milieu Rural œuvre depuis 1985 sur la commune auprès des personnes en difficulté, âgées ou manquant de mobilité. Début 2008, elle s'est regroupée avec les associations de l'Île-Tudy et de Tréméoc, mettant en commun local, secrétariat et bureau d'association.

160 personnes font appel à ce service pour du ménage, la préparation des repas et l'accompagnement à domicile. Ce service est en partie financé par l'APAH. L'équipe regroupe 26 employés d'aide à domicile qui comptabilisaient près de 28 000 heures de travail en 2008. Deux secrétaires à mi-temps et une encadrante qui vient trois jours par semaine complètent l'équipe de salariés. Cette structure associative est gérée par un bureau composé actuellement uniquement d'une présidente et d'une secrétaire.

Impossible de parler de l'ADMR sans souligner l'action de Jos Péron, décédé il y a peu, qui s'est investi pendant 13 années au poste de président. Il a notamment mené le projet de déménagement de l'association dans le local communal occupé auparavant par la bibliothèque, place Croas ar Bléon.

Les bureaux actuels, 12 rue Marcel Sculler, sont ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Jocelyne Le Cleac'h, présidente de l'ADMR Combrit-Île-Tudy-Tréméoc, rappelle qu'il est possible de téléphoner au 02 98 56 40 94 pour un rendez-vous à domicile. Elle lance par ailleurs un appel aux bonnes volontés : l'association a besoin de bénévoles.

AMICALEMENT NÔTRE



Les membres du Club de l'Amitié ont gardé de leur séjour parisien de 3 jours un souvenir mémorable : accueillis chaleureusement par la Députée Annick Le Loch à l'Assemblée Nationale, émoustillés par les tenues effeuillées des danseuses du

Paradis Latin, refroidis par un crachin persistant qui nimbait le bateau-mouche sur la Seine, surpris du regard goguenard de Charles Pasqua ou de la lippe boudeuse d'Arielle Dombasle au musée Grévin, ils ont terminé cette escapade par la visite impressionnante de la cathédrale Saint-Louis des Invalides.

Ils ont poursuivi leur programme de fin d'année par une promenade dans la ville close de Concarneau avec découverte du musée de la pêche et une dégustation de bière à la Brasserie de Bretagne à Trégunc, une visite au Monde des Abeilles et des Fourmis à Le Faouet, agrémentée par un repas champêtre au milieu des biches et des daims à Priziac.

La Présidente du Club, Anny Le Corre, peaufine actuellement le programme 2010 qui intégrera, entre autres, une sortie dans la presqu'île de Crozon, une conférence sur le bien-être et divers repas conviviaux. Elle rappelle que l'amitié n'a pas d'âge, ni de ride, ni d'a priori, et que tout un chacun peut adhérer au Club qui compte plus de 150 membres.



19

brèves

LE FOOT EN LIGNE

Le groupement de jeunes **Pen Ar Moor** a mis en ligne son site internet : gjpam.fr. Aidés par Gaëtan Lecomte pour la mise en place de la structure, les responsables de l'école de foot ont voulu disposer d'un outil de communication simple et convivial, qui permettra à tous, petits et grands, de trouver rapidement l'information recherchée ou de revivre des moments inoubliables. C'est également le lien idéal entre les jeunes passionnés de foot de Combrit Sainte-Marine, Tréméoc et l'Île-Tudy.

GALOCHE

Concours
de galoche
organisé le
3 août par
la FNACA



vie associative

« CHEMINS À TOUS CRINS »

Association créée en 2002 par quelques amoureux du "Pays de la mer dans les bois" passionnés de chevaux. Elle compte actuellement une vingtaine d'adhérents, propriétaires ou non d'un cheval, qui sont séduits par le discours éthologique : science du comportement animal appliquée à la relation de confiance et de respect mutuel qui peut s'établir entre le cavalier et son cheval. Les plus jeunes membres de l'association partagent leur passion sur des blogs qui sont très visités*.

Chaque année, l'association propose des stages de formation éthologique au club hippique de Pont-l'Abbé, et des randonnées dans le Finistère. En 2008, pour Noël, elle a organisé une animation dans les rues du bourg.

Les adhérents se retrouvent le samedi pour se balader et éduquer leurs chevaux dans la carrière de Roscanvel.

L'association a débroussaillé ce site en mai et contribue régulièrement à l'entretien des chemins, ainsi qu'au respect des règles de randonnée. Une plaquette, en collaboration avec le Conservatoire du Littoral, récapitulant les droits et devoirs devrait être distribuée aux différents utilisateurs du site.



Contact : Aline Bigot / 02 98 51 91 42

* <http://naiade29.skyrock.com>

<http://khamel-29.skyrock.com>

<http://laita-29.skyrock.com/>

DEUX NOUVELLES ACTIVITÉS

Yoga : Détente et santé

Un cours de yoga est proposé à la **salle de Penmorvan tous les vendredis soirs, à partir de 19 h par l'association Sneha.**

Cette toute nouvelle association propose trois cours hebdomadaires, un sur Sainte-Marine et deux sur Quimper. Les cours proposés par Isabelle Gueguen sont issus du yoga de "satyananda". Sa formation de professeur a été complétée par deux yogis indiens Magru et Deepu qui

viennent régulièrement en France animer des stages à thème.

Les cours se composent d'étirements, de postures, de pratiques de respirations et se terminent systématiquement par une relaxation (yoga "nidra"). La pratique régulière du yoga apporte détente, équilibre et souplesse. Les différents exercices favorisent un meilleur sommeil, permettent la gestion du stress, améliorent la vue et la concentration, harmonisent les systèmes digestifs ou cardiaques, tonifient le dos et tout l'organisme, agissent en profondeur pour une meilleure santé.

Contact : Régine Piano / 06 79 86 21 33

La clé des chants : une expérience multiple et enrichissante

Un atelier de pratique artistique ouvert aux **enfants de 7 à 11 ans a lieu tous les samedis de 10 h à 12 h à la salle Pen Morvan de Sainte Marine.**

Animé par trois enseignantes (Gwen Gourlaouen, Nathalie Cabon et Pascale Le Lardeux) et un auteur, compositeur, musicien intervenant en milieu scolaire

(Didier Delepeleer), l'atelier a pour but de permettre aux enfants de s'épanouir à travers la création, le chant, la mise en scène et le spectacle lui-même.

Pour tout renseignement :

Gwen Gourlaouen / 02 98 82 71 52

Nathalie Cabon / 02 98 82 65 81

20



A L'ÉCOLE PUBLIQUE DU BOURG

Sandrine Salaün, nouvelle directrice, remplace Gwen Gourlaouen qui occupe cette année le poste de Conseiller Pédagogique en Education Musicale du Sud Finistère.

Pour cette année 2009-2010, l'école accueille 177 enfants, répartis de la manière suivante :

En maternelle :

- 11 Petite Section 1^{ère} année
- 15 Petite Section 2^{ème} année
- 23 Moyenne Section
- 24 Grande Section

En primaire :

- 12 CP
- 24 CE1
- 26 CE2
- 22 CM1
- 20 CM2

Découverte des milieux environnants proches et éducation à l'environnement



Sorties nature sur le thème de l'eau (de la source au robinet) pour les classes de CE2 et de CM2, organisées par la Communauté de Communes. L'occasion également pour les CE2 de découvrir les oiseaux qui nichent sur la retenue d'eau du Moulin Neuf.

Projet jardinage pour la classe de moyenne section : découvrir et comprendre le cycle de vie d'une plante à travers des activités scientifiques et artistiques.

Découverte du milieu marin pour les classes de petite et grande sections qui ont profité d'une des dernières grandes marées d'automne pour aller à la pêche à pied à l'Île-Tudy. Equipés de bottes, cirés, paniers à crevettes et épuisettes, ils ont cherché et ramassé un grand nombre d'animaux marins qui se cachaient sous les rochers ou dans les flaques d'eau de mer : crabes, poissons, bigorneaux, étoiles de mer, anémones, coques, palourdes, crevettes, bernard-l'ermite, oursins... De retour à l'école, tous ces animaux sont venus peupler l'aquarium de mer mis en place dans le hall. Le mois de novembre sera consacré à l'observation de la vie de l'aquarium.

Activités sportives

Les classes de grande section, de CP et de CE1 pratiquent la natation à la piscine de Pont l'Abbé.

Les classes de CM1 et de CM2 pratiquent des activités nautiques à Sainte-Marine. Cette année, les CM2 s'initient également au kayak.

Une randonnée, pédestre pour les CE1, et en kayak pour les CM2 aura lieu en fin d'année, sur le canal de Nantes à Brest.

Projet artistique sur l'Opéra

Dans la continuité du projet sur l'Opéra démarré l'an passé, les classes de CM1 et de CM2 ont enregistré les créations musicales (vocales et instrumentales) de l'an passé. Une exposition des travaux réalisés en arts visuels autour de Chagall et de l'architecture des opéras de Paris aura lieu en fin d'année au Fort de Sainte-Marine.

Sensibilisation au monde de l'image

Comme l'an passé, plusieurs classes participent au projet "Ecole et cinéma" proposé par l'association **Gros Plan**. Ainsi, les moyenne section, les grande section et les CM2 de l'école se rendront au cinéma l'Eckmühl de Penmarc'h une fois par trimestre.

Sensibilisation au monde du spectacle

Comme tous les ans, l'ensemble des élèves du CP au CM2 aura l'occasion d'assister à des spectacles vivants (théâtre, danse, spectacles musicaux) des programmations de **Très Tôt Théâtre** et des **JMF**.

Toutes ces actions sont possibles grâce au soutien de l'association des parents d'élèves, de la municipalité et de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud.



écoles

A L'ÉCOLE DE SAINTE-MARINE

Comme l'an passé, l'école accueille 40 élèves :

- 23 de la maternelle au CP dans la classe de Fabienne Rannou, directrice
- 17 du CE1 au CM2 avec Stéphanie Fourdan
- Les deux élèves de CE1 rejoignent les CP l'après-midi, durant la sieste des plus petits

Cette année, Christine Sapien enseigne le mardi et le vendredi après-midi pour la décharge de direction.

Biodiversité

Dans la classe des plus petits, on observera cette année le monde de la ferme et ses animaux. Des visites sont prévues. Les grands poursuivent la découverte des milieux naturels de proximité. Six demi-journées d'observation de la mare de Penmorvan sont prévues avec l'association **Bretagne Vivante**. La démarche est scientifique et s'inscrit aussi dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité en 2010, la protection de l'environnement et l'écocitoyenneté seront au cœur de ces sorties nature. Une classe découverte de 5 jours dans un éco-village est programmée au printemps, pour les grands.

Par ailleurs, cinq demi-journées sur le thème de l'eau, financées par le Sivalodet, proposeront aux enfants des expériences ludiques pour aborder la notion de préservation de la ressource. Ces animations pédagogiques seront encadrées par l'association **Les Petits Débrouillards**.

Les arts plastiques feront le lien entre les projets des deux classes avec la préparation d'une exposition de sculptures inspirées par deux artistes : Calder et Niki de Saint Phalle.



Sport

Le Centre Nautique reçoit la classe des grands à l'automne et au printemps pour la pratique de la voile et du kayak. Les élèves participeront à une rando kayak organisée par l'USEP sur le canal de Nantes à Brest. L'activité piscine est proposée à tous les élèves en alternance petits-grands et par période trimestrielle.

Chant

Afin d'étoffer la fête de la godille qui se déroule chaque année au port, la chorale de l'école prépare une prestation sur le thème de la mer.

Lecture

La lecture permet d'établir un lien à la fois entre les élèves, les grands lisent aux petits le vendredi, et entre les générations : des mamies lisent des contes traditionnels aux enfants une fois par mois.

22



brèves.....

DU BIO AU MENU

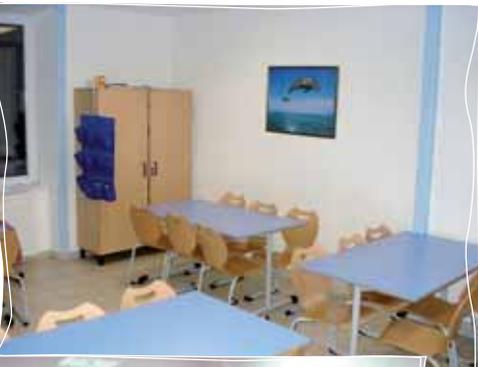
Suite à un contrat passé avec la société Océane de Restauration, un repas issu de produits biologiques est désormais servi à la cantine une fois par mois.

« UN FRUIT POUR LA RÉCRÉ »

La municipalité participe à cette opération menée par le Ministère de l'Agriculture, cofinancée par l'Europe, afin de proposer aux scolaires au moins un fruit par semaine, hors restauration scolaire.

A NOTRE-DAME DE LA CLARTÉ

Depuis quelques mois, l'Organisme de Gestion (OGE) de l'école Notre-Dame de la Clarté avait entrepris de



re-penser autrement l'espace de restauration (cuisine et cantines) de l'école, afin d'améliorer le confort des enfants et du personnel qui y travaille. Dès le 3 juillet, une équipe de parents bénévoles avait répondu à l'appel du président d'Ogec, Frédéric

Chauvel, et entrepris d'abattre certains murs intérieurs pour augmenter l'espace et la luminosité dans les locaux. Côté cuisine, les éléments en bois ont été retirés, l'ancienne faïence murale enlevée. Les artisans (menuisiers, carreleurs, plaquistes,

plombiers, électriciens...) se sont ensuite relayés au cours de l'été. Une équipe constituée de parents, d'enseignants et de personnel de l'école a, après eux, entrepris la pose de la fibre de verre et la peinture afin que les locaux soient prêts pour la rentrée des classes. C'est aussi l'ensemble du mobilier qui a été changé (tables et chaises dans les cantines et éléments "inox" dans la cuisine) pour répondre aux normes d'hygiène et améliorer la fonctionnalité.

C'est avec joie que les enfants ont pris possession des locaux le jour de la rentrée. Actuellement, ce sont près de 110 rationnaires qui déjeunent tous les jours à la cantine, en un service pour les enfants de maternelle et en deux services pour les enfants du primaire.

Les projets d'année

Le thème retenu pour cette année scolaire est :

« **L'animal dans son milieu, le respect de l'environnement et la biodiversité** »

• Dans les **classes maternelles quatre sorties** à la journée sont prévues pour illustrer le thème d'année :

- Une première sortie a eu lieu en septembre sur les rochers de la plage du Pussou pour découvrir les animaux du littoral (poissons, mollusques gastéropodes, bivalves, échinodermes...).

Cette pêche à pied a permis d'observer la marée, l'estran, la zone sablonneuse et rocheuse, l'habitat des animaux du littoral (dans le sable, dans les flaques, fixés aux rochers, sous les rochers...). Une initiation au respect de l'environnement a également été abordée : les enfants, avant le départ de la plage, ont remis les animaux aux endroits où ils les avaient pêchés.

- Une seconde sortie a été programmée le 20 novembre. Ce jour-là, les deux classes maternelles ont visité l'aquarium d'Audierne, afin de parfaire leurs connaissances sur les animaux marins (poissons, méduses...)

A la rentrée de septembre 2009, l'école comptait un effectif de 130 élèves réparti de la façon suivante :

- **PS1/PS2 : 28 élèves**
(Titulaire : Sonia Bellec + ASEM : Nathalie Toularastel)
- **MS/GS : 27 élèves**
(Titulaire : Gaëlle Plouzennec + ASEM : Armelle Le Rhun)
- **CP/CE1 : 22 élèves**
(Titulaire : Brigitte Le Gall + Auxiliaire : Gaëlle Kérinec)
- **CE1/CE2 : 23 élèves**
(Titulaire : Véronique Le Cam + Auxiliaire : Gaëlle Kérinec)
- **CM1/CM2 : 30 élèves**
(Titulaires : Laurence Rolland + Sylvie Bléas-Lhomme)

La visite d'une ferme pédagogique, au deuxième trimestre, permettra d'aborder les animaux de la ferme.

- En se rendant au zoo de Pont Scorff, au mois de mai, les enfants élargiront leur univers en découvrant les animaux d'Afrique et d'Asie.

• Quant aux classes de CP et CE, c'est un séjour de 3 jours et 2 nuits au centre Nicolas Hulot, rattaché au parc animalier de Branféré, qui les attend au mois de mars. L'accent sera mis sur les animaux, leur mode de vie, leur habitat et leur environnement. L'observation, l'écoute, la reconnaissance des bruits de la nature, l'approche des animaux en respectant leur tranquillité et la découverte des adaptations des animaux à leur milieu sont au programme de ces journées.

• Les classes de CP et CE ont également été retenues par le SIVALODET et bénéficieront d'animations pédagogiques avec l'association **Eau et rivières de Bretagne**. Ce sont cinq demi-journées qui leur sont proposées pour une éducation à l'environnement sur le thème de l'eau.

• La classe de CM s'est vu proposer une classe de découverte du milieu montagnard en hiver. Elle se rendra à la fin mars, dans les Pyrénées (Arreau). Les activités retenues sont :

- des balades et une sensibilisation au milieu montagnard, l'observation et la découverte de paysages, de la végétation...

- la visite d'un moulin à farine en activité, d'une scierie, de la ville d'Arreau

- une randonnée en raquettes sur les traces des animaux de la forêt

- des soirées "contes", des conférences sur la faune et la flore des Pyrénées...

- 5 demi-journées de ski à la station de Peyragudes, à une vingtaine de kilomètres d'Arreau.

Par ailleurs, les activités habituelles se poursuivront :

• la piscine pour les classes de CP/CE (2^e et 3^e trimestres)

• la voile pour la classe de CM
(12 séances à l'automne et au printemps)

• la bibliothèque, pour les classes de primaire.





**FEST NOZ
AU BOURG
LE 3 JUILLET**

*Que de monde et
quelle ambiance pour
ce fest noz animé de main de maître par le bagad et
le cercle celtique de Combrit, les célèbres Breur
Morvan, le groupe Penn Disjonj et le duo insolite
Le Merdy.*

**LE 6 AOÛT
LES BRETONS ONT LA PÊCHE**

*La fanfare celtique "Menace d'éclaircie"
a chassé les nuages et invité le soleil
pour l'étonnant concert des quatre
cousines de Raggalendo.*

LE 14 JUILLET

*Premier goûter républicain
partagé avant d'apprécier
le spectacle de marionnettes,
pour les grands et les petits
qui ont ri tous ensemble.*

LE 23 AOÛT

*Les voix féminines de Sandra
et Christine ont emporté le public avec
des airs de ballades et des textes qu'on
n'oublie pas.*

**LE 30 JUILLET
PREMIÈRE SOIRÉE SOLEIL AU BOURG**

*Les musiciens brésiliens et malgaches
ont emmené les danseurs dans
les rythmes endiablés du
soleil : samba, salsa,
rumba...*

contact mairie

Tél. 02 98 56 33 14 - Fax 02 98 56 40 65
E-mail : mairie@combrit-saintemarine.fr
Site : www.combrit-saintemarine.fr
Directeur de la publication : Jean-Claude Dupré
Couverture : Photographie de Yvon Goenvec

Conception / Impression : Tanguy - Pont-l'Abbé
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales.